

**Gestion de la biodiversité, des eaux de pluie et modalités de gouvernance innovante
autour du projet pilote ruelle bleue-verte à Montréal**

Présentée par Pascale Rouillé,
Urbaniste OUQ/OPQU, M.Urb.
Les Ateliers Ublo – 27 mars 2025

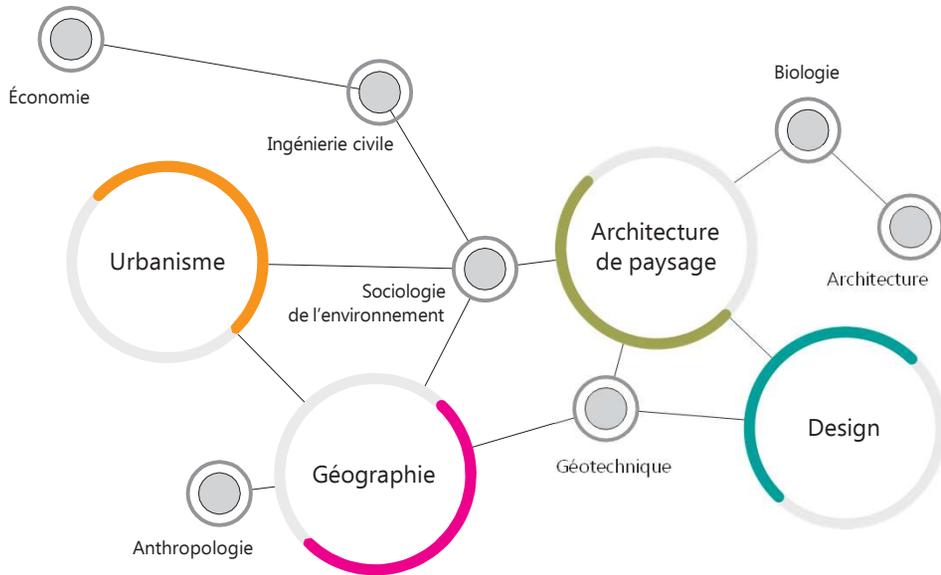


Ordre du jour

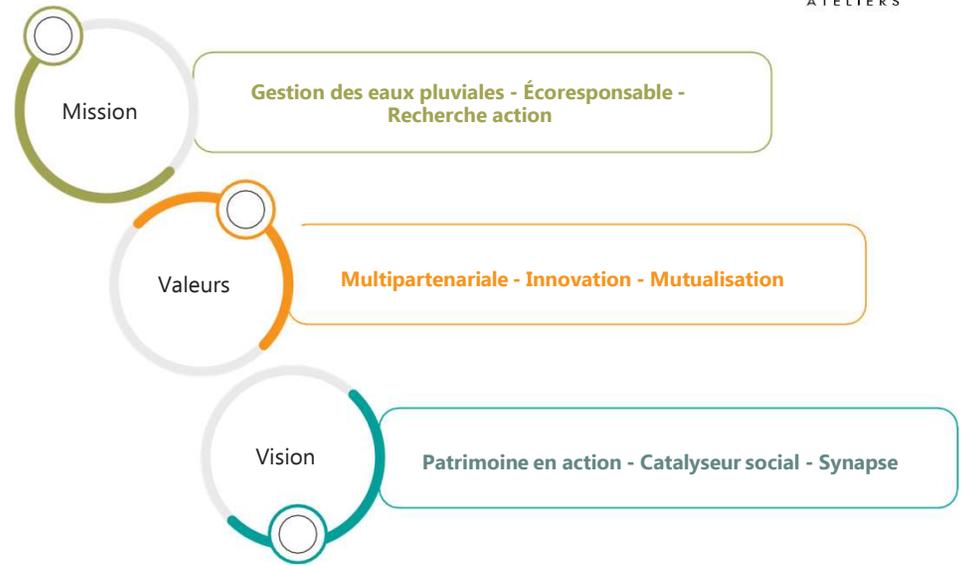
1. **Les Ateliers Ublo**
2. **Pourquoi la gestion des eaux pluviales est importante**
3. **Les outils qui encadrent la démarche au Québec**
4. **A quelles problématiques nous répondons: mettre en place plus et plus vite des ouvrages de GDEP = lever les freins**
5. **L'Alliance, un regroupement d'acteurs pour développer processus et aménagements**
6. **La mutualisation c'est quoi ?**
7. **La temporalité d'action : les processus vs les aménagements**
8. **Le site du B7-présentation du site et des enjeux sur le site. Pourquoi ce site pilote ?**
9. **Conception de l'avant-projet**
10. **Conception des plans et devis**
11. **Construction du domaine privé et public**
12. **Opération des suivis expérimentaux**
13. **Opération entretien**
14. **Ouverture : prochaines étapes : standardiser – sur mesure?**

1. Les Ateliers Ublo

« Nous avons à coeur de développer des projets durables, locaux et qui assurent la reproductibilité de démarches de résilience face aux changements climatiques »



« Équipe transdisciplinaire spécialisée dans l'innovation sociale et environnementale »



2. Pourquoi la gestion des eaux pluviales est importante



Constats

Territoire fortement urbanisé et à densifier

Égouts vieillissants et surchargés

Stations d'épuration surchargées

Débordements et contamination des milieux naturels

Résilience et adaptation aux changements climatiques

Intérêt grandissant des municipalités pour la GDEP, difficulté à atteindre un seuil de rentabilité

Opportunités

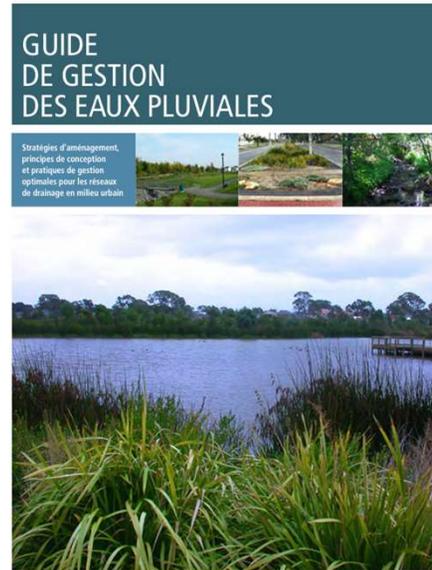
- Incitatifs réglementaires
- Incitatifs financiers
- Responsabilité professionnelle

Objectif général :

Promouvoir la Gestion Durable des Eaux Pluviales dans un but de sécurité civile et de limitation des impacts sur l'environnement

3. Les outils qui encadrent la démarche au Québec

- **Haut gauche** – Guide de gestion des eaux pluviales
- **Haut droite** – OASIS, programme de prévention et de réduction de risques liés aux changements climatiques par le verdissement
- **Bas gauche** – Normes CSA
- **Bas milieu** – Norme BNQ
- **Bas droite** – Règlement 20-030 de la Ville de Montréal



Québec
Avec la participation de :
- Ministère de l'Équipement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire



VILLE DE MONTRÉAL
RÈGLEMENT
20-030 (Classification administrative)

NE PAS EN GARDER : Cette codification a été préparée uniquement pour la consultation du lecteur et le secteur n'est pas officiel. Aucune garantie n'est offerte quant à l'exactitude de son contenu. Pour toutes les règles le lecteur devra consulter la version officielle du règlement et de chacun de ses amendements.

RÈGLEMENT SUR LES BRANCHEMENTS AUX RÉSEAUX D'ÉGOUTS ET D'ÉGOUT PUBLICS ET SUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

CODIFICATION ADMINISTRATIVE AU 28 FÉVRIER 2023
(20-030, modifié par 20-030-1, 20-030-2, 20-030-3)

Vo les articles 19 et 25 à 27 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.003).
Vo les articles 4, 5, 19, 21, 23 à 25 et 26 à 28 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C-47.1).
Vo les articles 305 et 411 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).
Vo les articles 84 et 87 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole de Québec (RLRQ, chapitre C-11.4) et l'article 47 de l'annexe C de cette charte.
À l'assemblée du 15 juin 2020, le conseil municipal décide :

CHAPITRE I
DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES
SECTION I
OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

1. Le présent règlement prévoit les dispositions relatives au raccordement des immeubles aux réseaux publics d'égouts et d'égout et à la gestion des eaux pluviales des immeubles sur le territoire de la Ville de Montréal.

20-030, a. 1.

Document mis à jour : 28 février 2023

20-030-1

4. A quelles problématiques nous répondons: mettre en place plus et plus vite des ouvrages de GDEP = lever les freins



CONCEPT DE LA RUELE BLEUE-VERTE

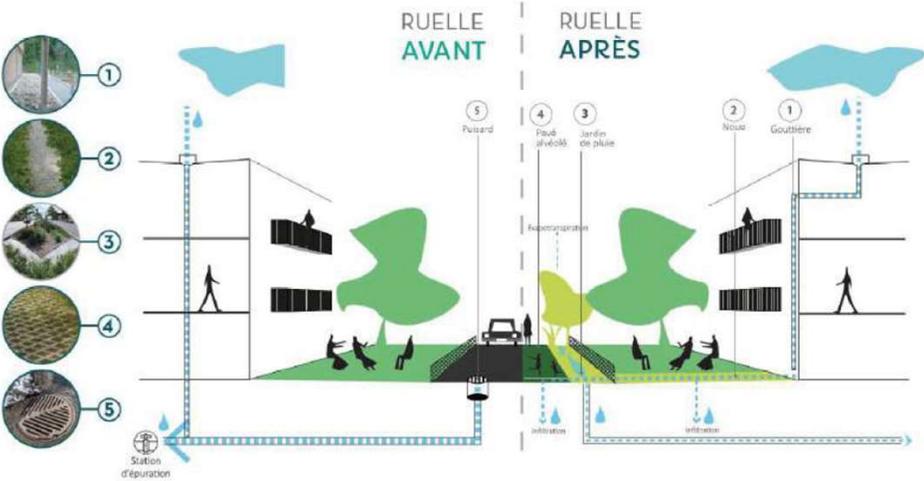
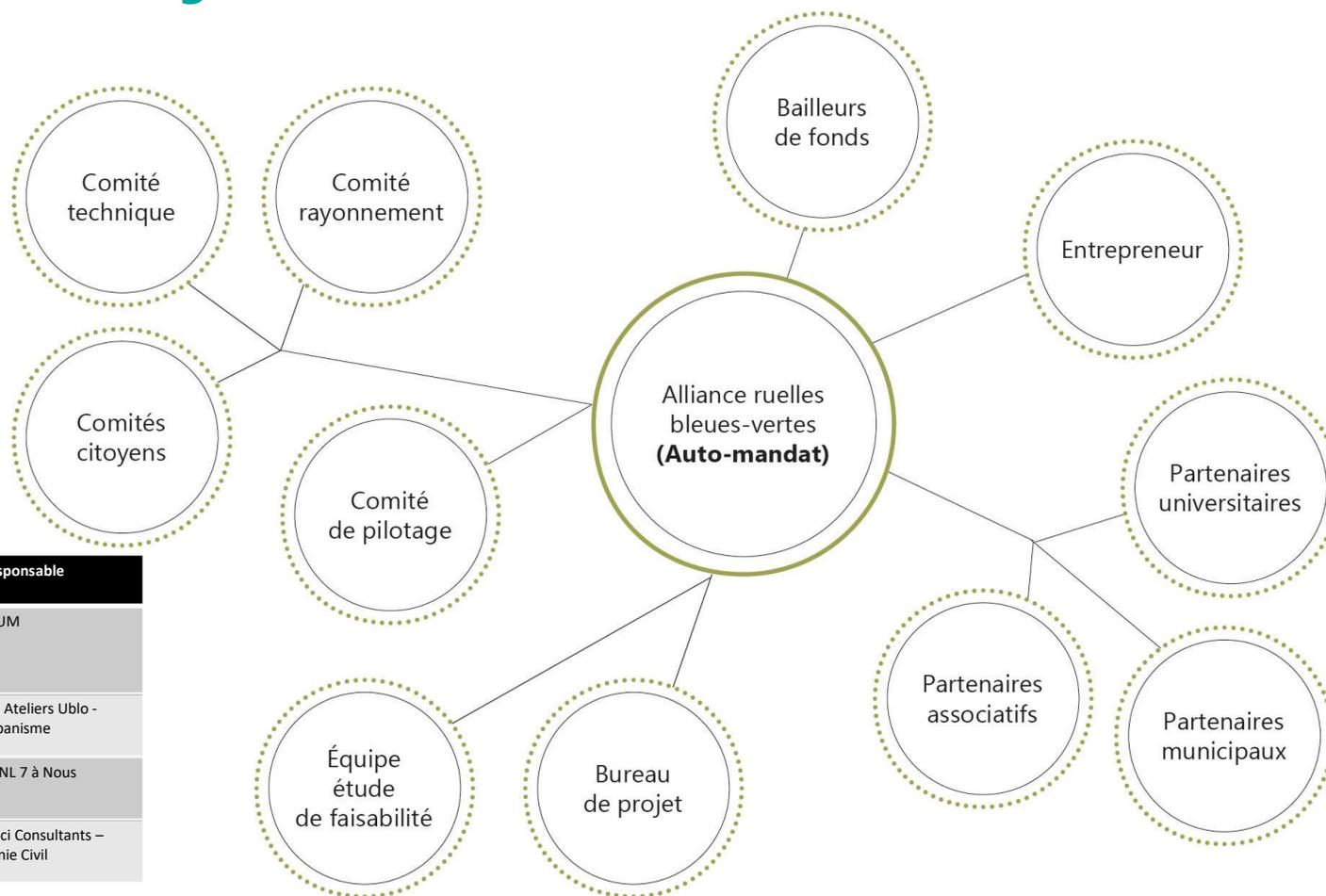


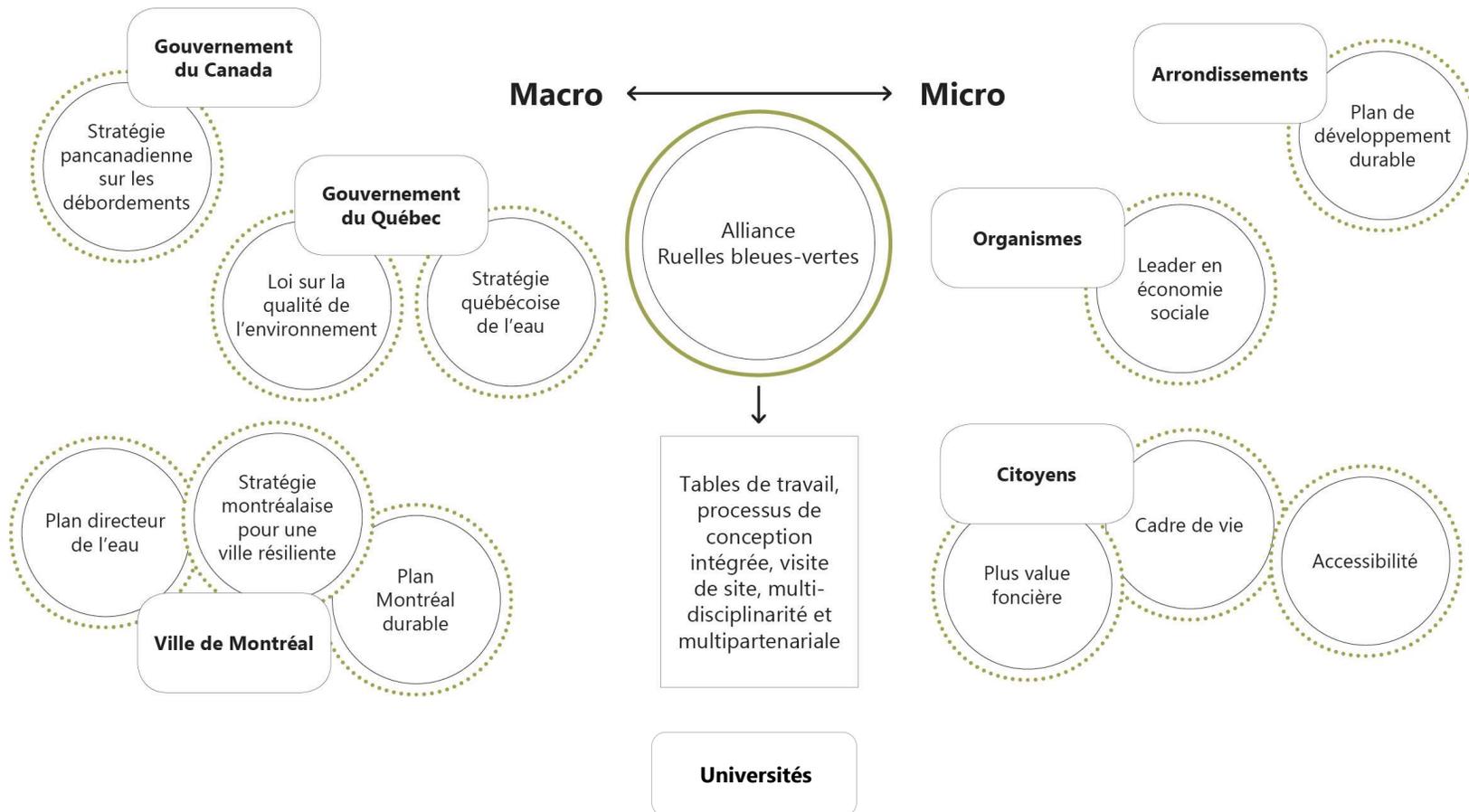
Schéma avant/après d'une ruelle bleu-verte - Image : Alliance Ruelles-bleues-vertes

5. L'Alliance, un regroupement d'acteurs pour développer processus et aménagements



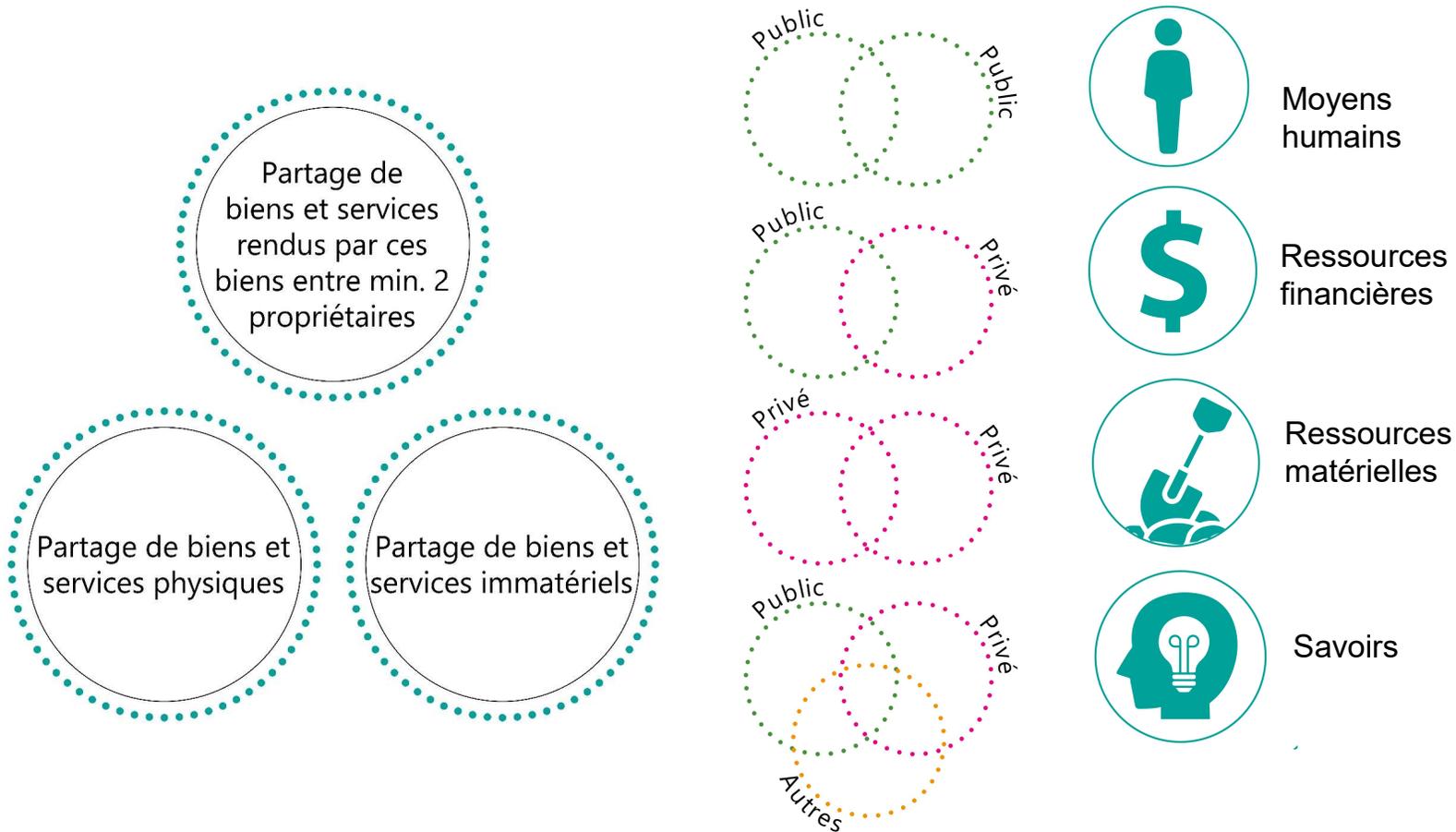
Rôles et responsabilités	Responsable
Fiduciaire et gestionnaire administratif	CEUM
Gestionnaire de projet et suivi expérimental	Les Ateliers Ublo - Urbanisme
Gestionnaire mobilisation citoyenne	OBNL 7 à Nous
Gestionnaire technique et de chantier	Vinci Consultants – Génie Civil

5. L'Alliance, un regroupement d'acteurs pour développer processus et aménagements



6. La mutualisation c'est quoi ?

Transversalité et mise en commun des ressources pérennes



6. La mutualisation c'est quoi ?

Transversalité et mise en commun des ressources pérennes

Ce partage se fait lors de l'ensemble des phases du projet :

Aménagements



Processus



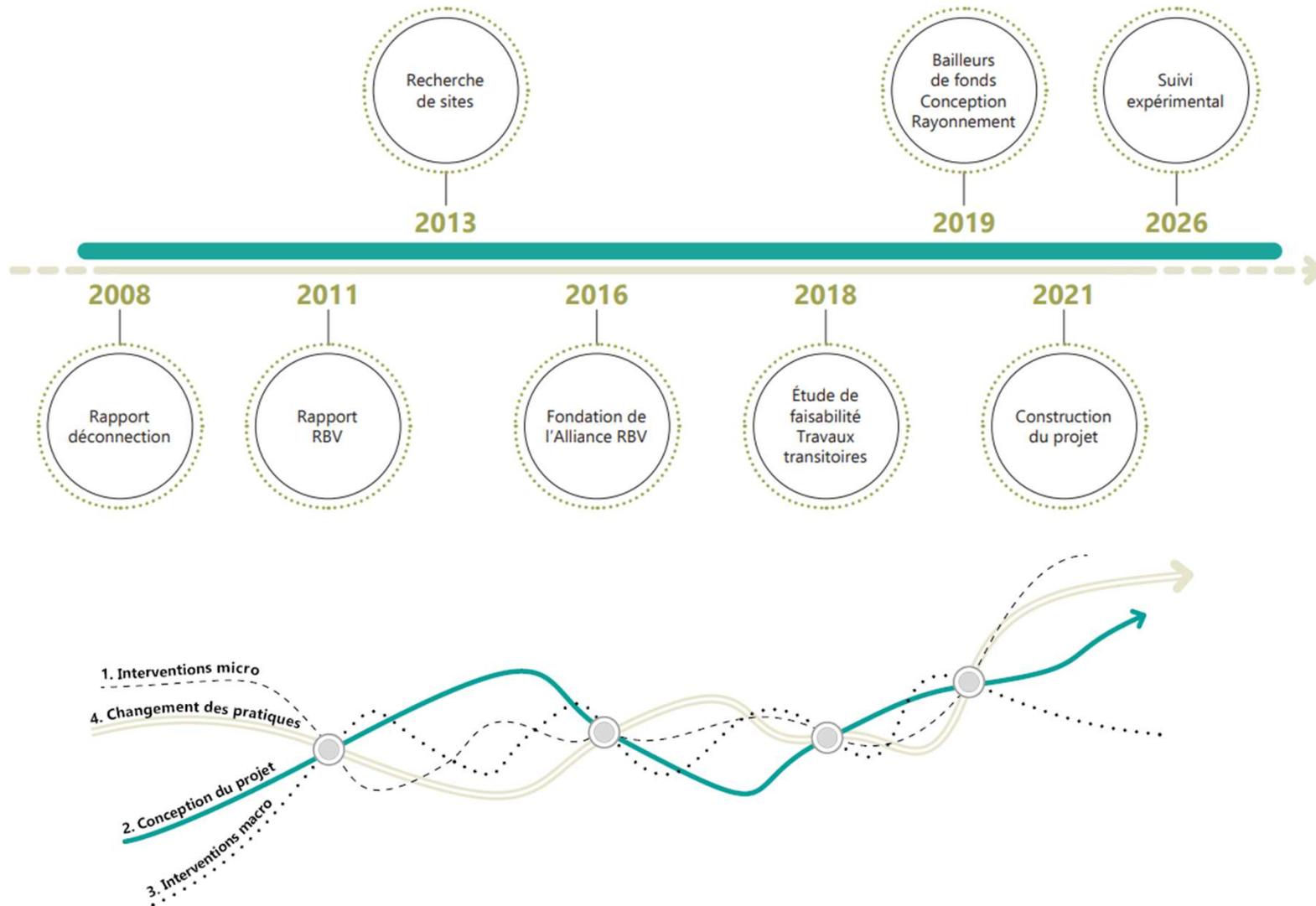
Stationnement mutualisé avec le CRE Montréal



Bâtiments et véhicules municipaux mutualisés + énergie



7. La temporalité d'action : les processus vs les aménagements



8. Le site du B7-présentation du site et des enjeux sur le site. Pourquoi ce site pilote ?



Légende

	Ruelle S-O
	Bâtiment 7
	Groupe Mach
	Place publique

Vue aérienne de la zone de la ruelle bleue-verte S-O [Google Maps], 2019

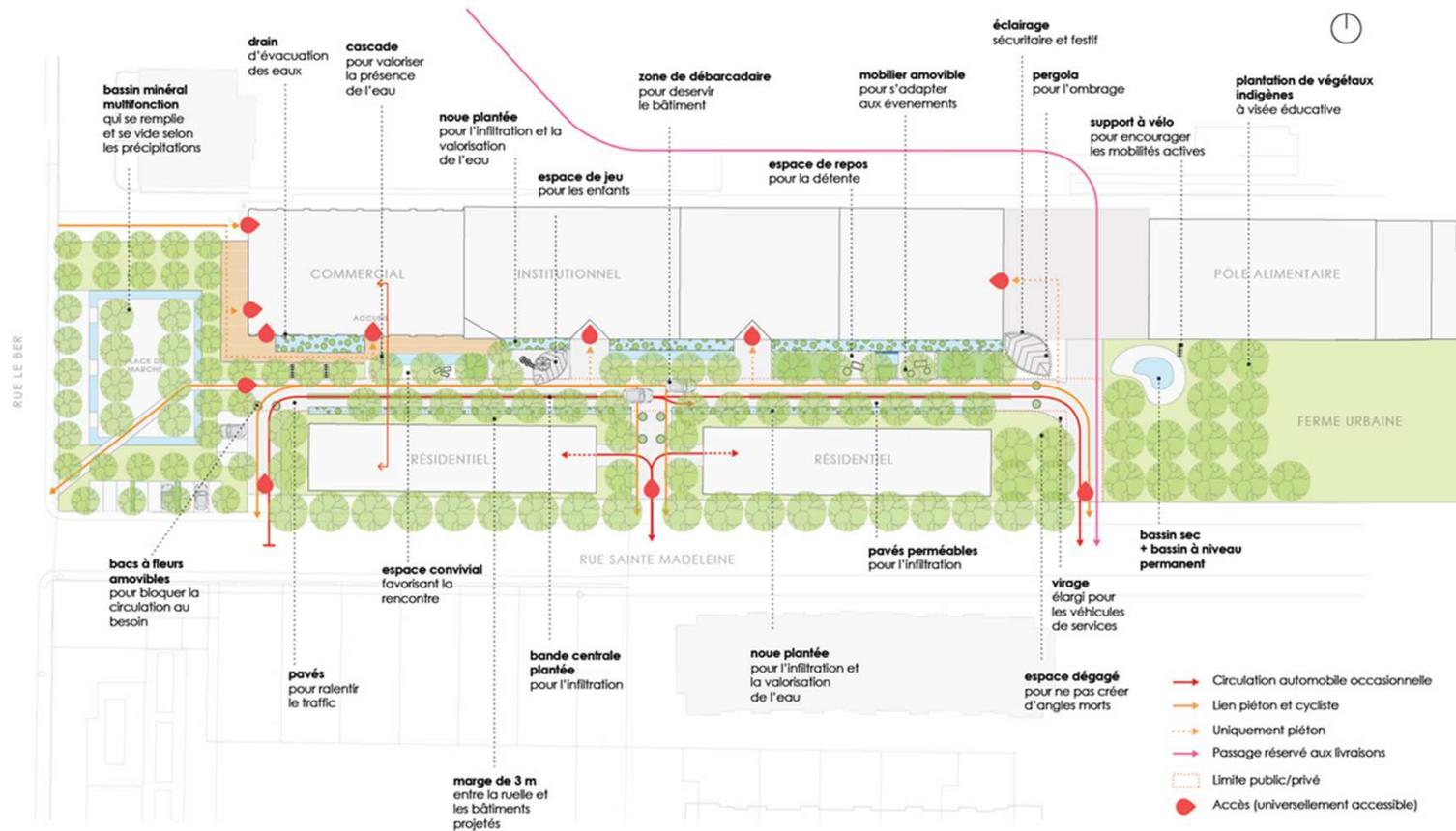
9. Conception de l'avant-projet

Implication des parties prenantes



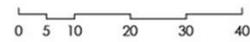
9. Conception de l'avant-projet

Plan du concept d'aménagement



MFA Ruelles Bleues-Vertes, quartier Sud Ouest
2018-05-23

PLAN CONCEPT



ARCHITECTES PAYSAGISTES
FAUTEUX ET ASSOCIÉS

9. Conception de l'avant-projet

Appropriation du projet par les acteurs



9. Conception de l'avant-projet

Communauté de pratique



10. Conception des plans et devis

Le projet-pilote de la Ruelle Bleue-Verte de Pointe Saint-Charles



10. Conception des plans et devis

Le projet-pilote de la Ruelle Bleue-Verte de Pointe Saint-Charles

- Cadre bâti existant exigu ;
- Patrimoine industriel ;
- Toit en réfection (+1000 m² imperméable) ;
- Pas une priorité initiale des acteurs ;
- Volonté d'améliorer le cadre de vie ;

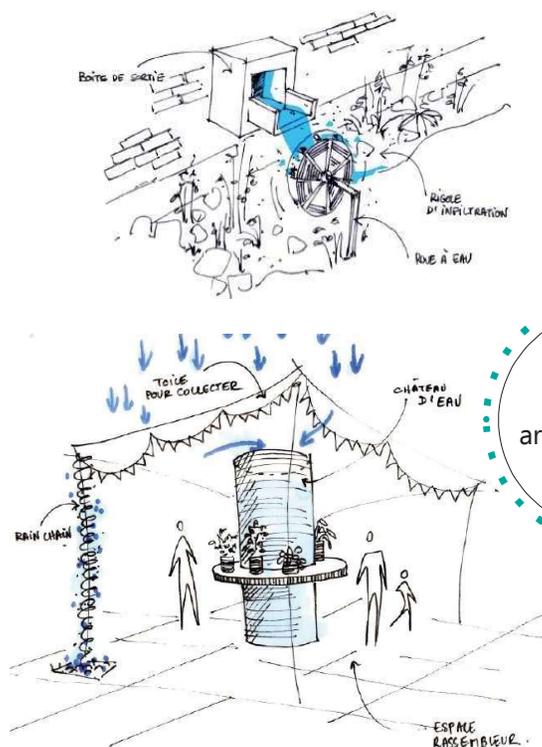


10. Conception des plans et devis

Les Innovations- Dispositifs pédagogiques

Mise en valeur et sensibilisation à travers le mobilier

- Aménagements ne procurant pas de contacts directs avec l'eau
- Affichage, animation, éducation populaire, art numérique
- Aménagement de fontaines, d'aménagements rassembleurs, etc.
- Aménagement de gouttières architecturales et/ou déconnectées



Croquis de mobilier ludique de gestion de l'eau
© L'OEUF

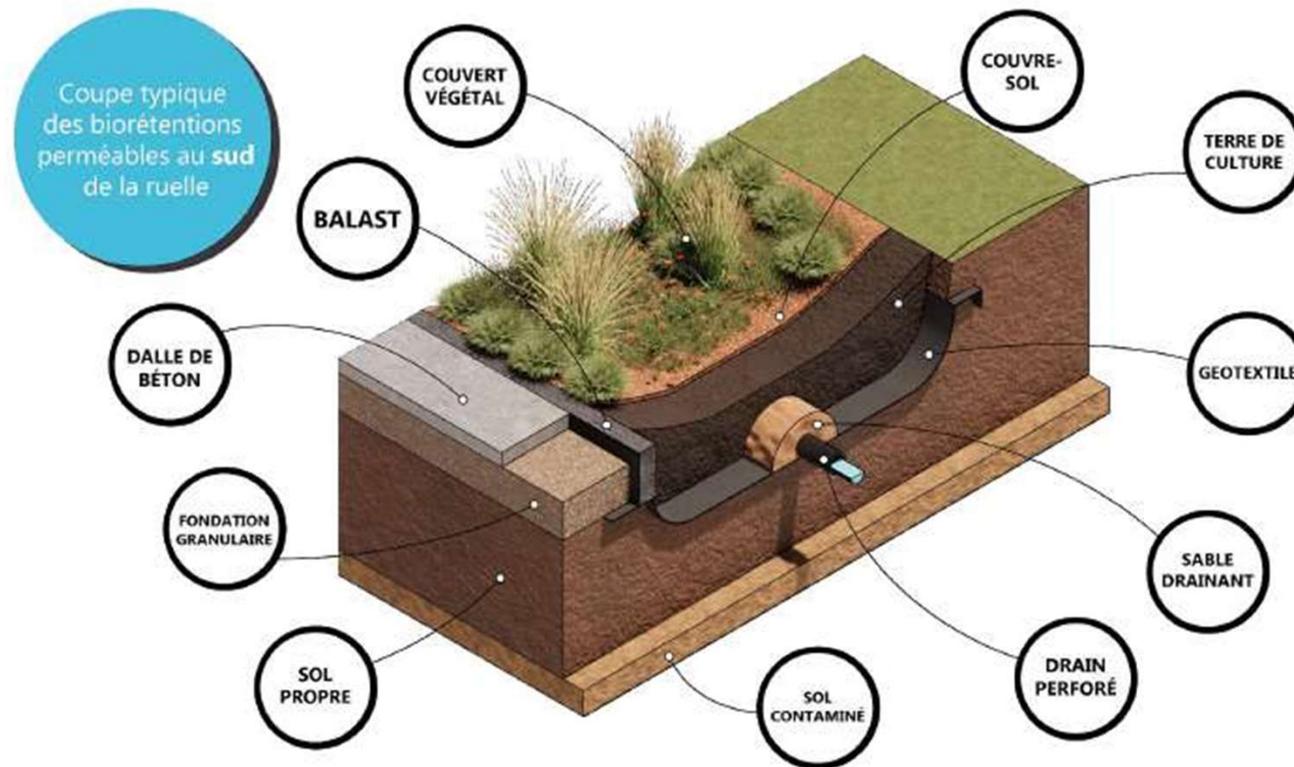
Coupe schématique installation des descentes E.P. simples et images
© L'OEUF

Schéma du fonctionnement de la Ruelle Pointe Saint-Charles © ARBV

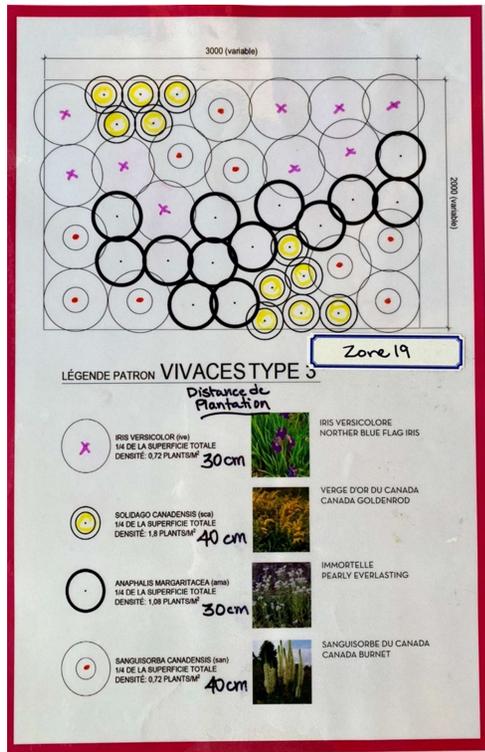
10. Conception des plans et devis



Les biorétentions



11. Construction du domaine privé et public



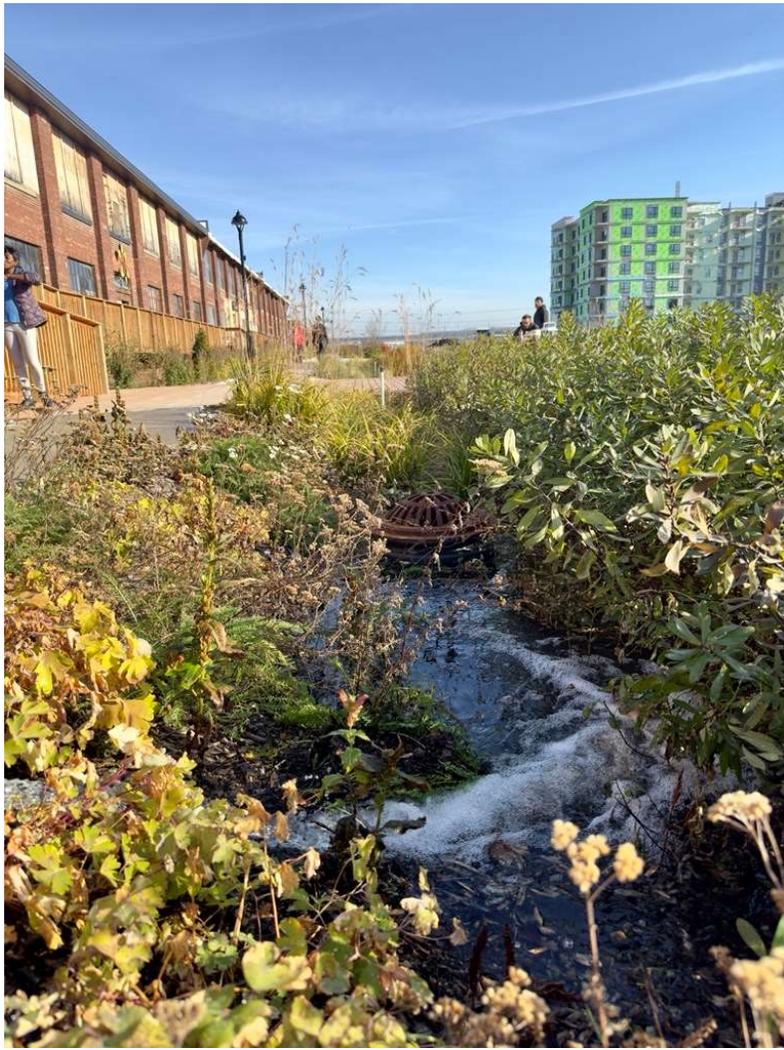
Plan pédagogique pour la plantation des végétaux



Plantation avec les citoyens



12. Opération des suivis expérimentaux



Suivi hydraulique



13. Opération entretien



Les acteurs impliqués dans la conception



Rencontre pour le suivi de l'entretien

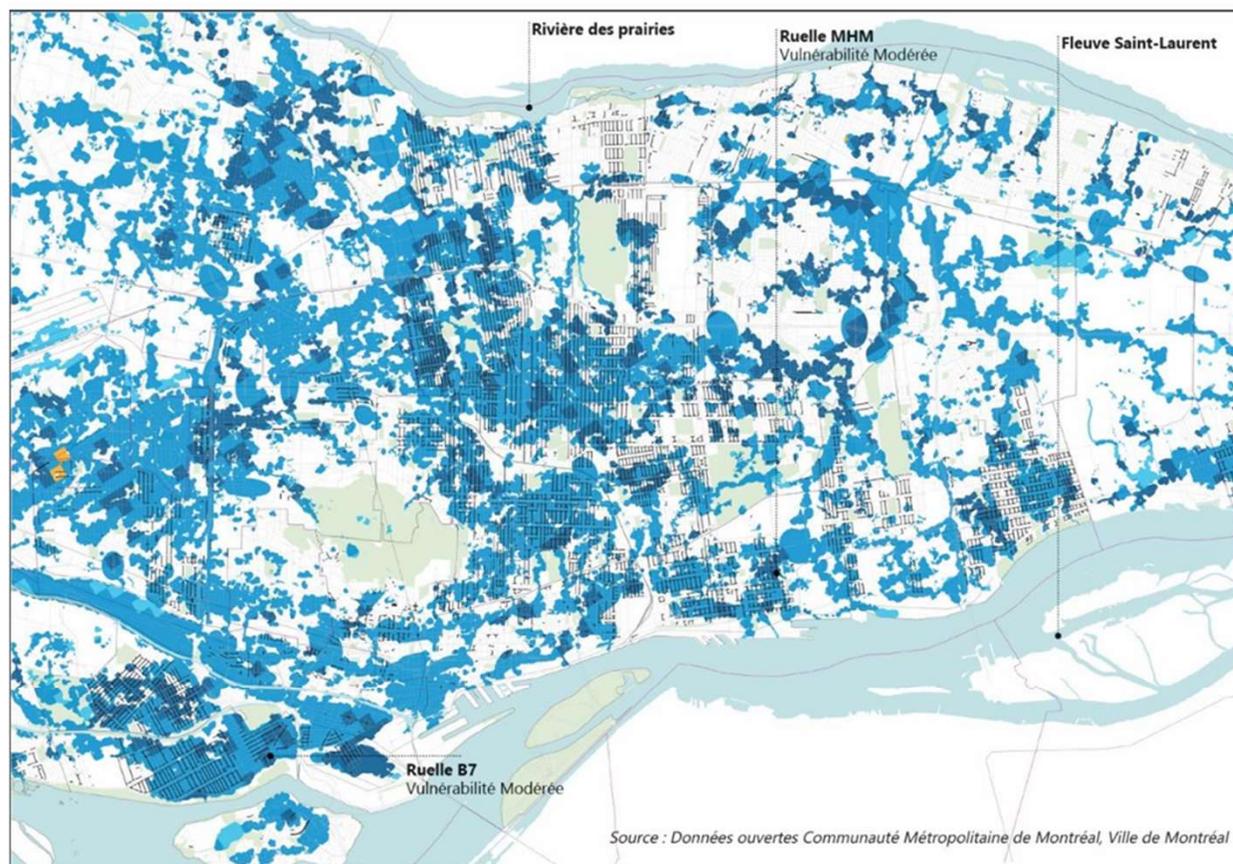
Dénéigement du trottoir de bois		Effort/saison				Méthodologie	Responsabilité	
Tâche	Fréquence	Hiv	Prin	Été	Aut		Privé	Public
Protection (pose des cordages et réflecteurs)	1 fois/début de saison					En même temps que pour voies d'accès	ArrSO	
Évacuation de la neige	Au besoin					Pousser la neige	B7	
Épandage de déglaçants	Aucun					Aucun	-	
Épandage d'abrasifs	Au besoin					Si besoin, alternatifs	B7	

Dénéigement du trottoir de béton		Effort/saison				Méthodologie	Responsabilité	
Tâche	Fréquence	Hiv	Prin	Été	Aut		Privé	Public
Protection (pose des cordages et réflecteurs)	Aucun					Aucun		-
Évacuation de la neige	Aucun					Aucun		-
Épandage de déglaçants	Aucun					Aucun		-
Épandage d'abrasifs	Aucun					Aucun		-

Dénéigement des voies d'accès		Effort/saison				Méthodologie	Responsabilité	
Tâche	Fréquence	Hiv	Prin	Été	Aut		Privé	Public
Protection (pose des cordages et réflecteurs)	1 fois/début de saison					En même temps que pour voies d'accès	ArrSO	ArrSO
Évacuation de la neige	Au besoin					Pousser la neige	ArrSO	ArrSO
Épandage de déglaçants	Au besoin					Conventionnel	ArrSO	ArrSO
Épandage d'abrasifs	Au besoin					Conventionnel	ArrSO	ArrSO

Tableau d'entretien extrait du guide d'entretien de la ruelle

14. Ouverture : prochaines étapes : standardiser – sur mesure?



Cliant :



Concepteur:



Échelle :



Nord :

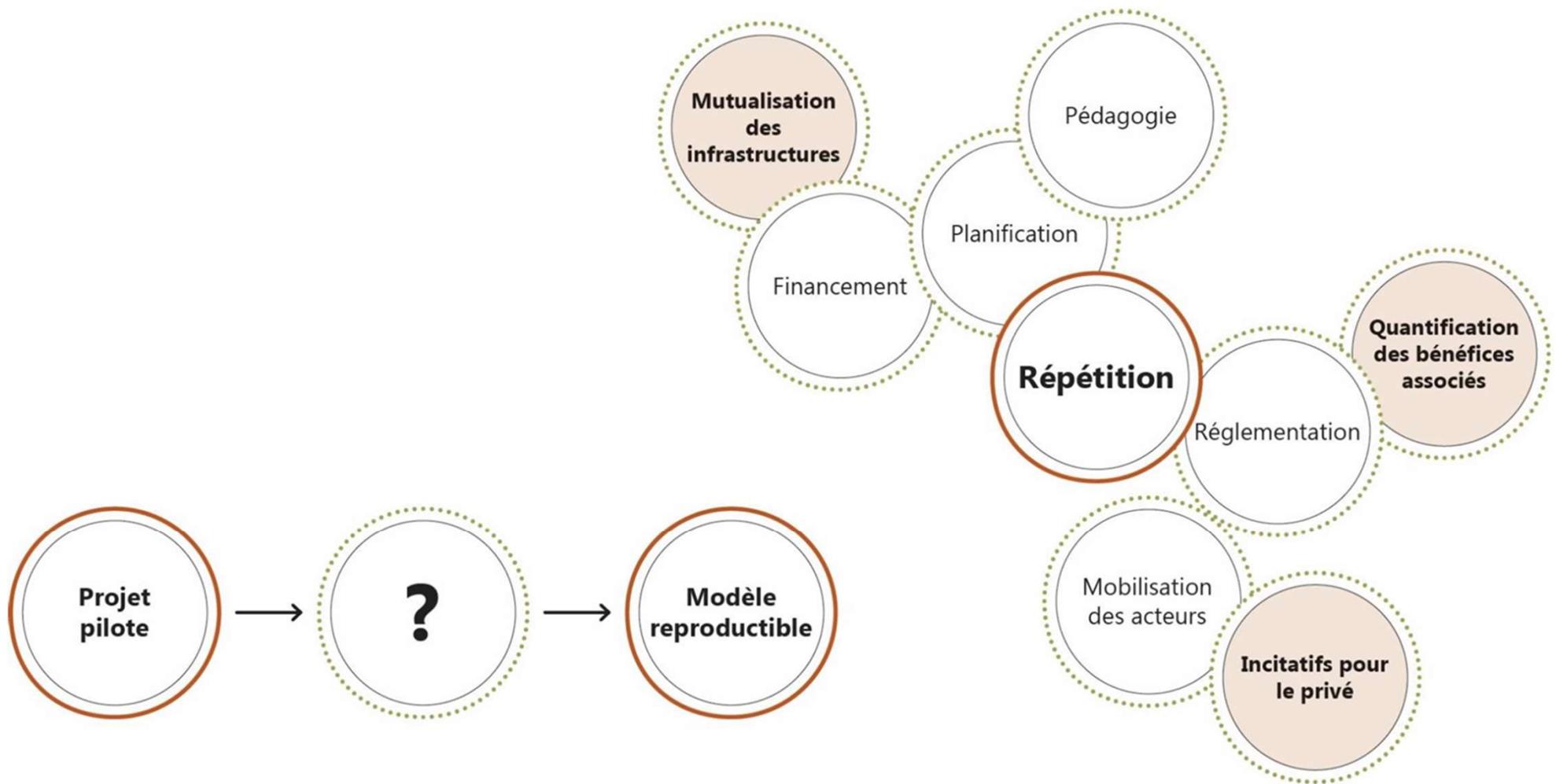


Légende de vulnérabilité :



	Sud-Ouest	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Nombre de ruelles	216 (20-30km)	600 (80-90km)
Nombre de bâtiments potentiels dans un rayon de 45 mètres autour des ruelles	14 525	27 317
Logements potentiellement affectés	8572	19780
Citoyens potentiellement concernés	16 286	38 560
Taille des ménages	1,9	2,0
Surface de toits potentielle à capter	1 132 950 m ²	2 321 945 m ²
Surface de terrain limitrophe	3 734 355 m ²	9 371 364 m ²

14. Ouverture : prochaines étapes : standardiser – sur mesure?





Merci !

Nous vous annonçons le lancement de notre balado!

Les Ateliers Ublo

4700 rue Sainte Catherine Est, Montréal,
QC, CANADA H1V 1Z2
www.lesateliersublo.com

Pascale Rouillé, Urbaniste OUQ/OPQU, M.Urb.
Directrice générale
prouille@lesateliersublo.com
514.257.8557 poste 101

